

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES POUR LES USAGERS DE DROGUES

SECTEUR

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

85, bd Virgil Barel
06300 Nice
Tél. 04 93 16 00 49
caarud@fondationdenice.org



Table des matières

LA FONDATION DE NICE EN 2021	2
PREAMBULE	8
1. LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES.....	9
2. C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES	10
2.1 LE FONCTIONNEMENT DU C.A.A.R.U.D.....	10
2.1.1 Les maraudes.....	10
2.1.2 un lieu adapté pour « être »	11
2.1.3 Composition de l'équipe	12
2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE	12
2.2.1 Le local de Nice	12
2.2.2 fonctionnement Nice (Local, Maraudes)	14
2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST	15
2.3.1 Le local d'Antibes	15
2.3.2 fonctionnement de l'Ouest	16
2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES.....	17
3. PUBLIC ACCUEILLI	18
3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE	19
3.2 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST	20
3.3 LE DISPOSITIF REPRISES	21
4. L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES	22
ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT	22
4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE.....	22
4.2 LE MATERIEL RECUPERE	23
5. PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE.....	24
5.1 RAPPEL DU PROJET	24
5.2 PRINCIPES GENERAUX.....	24
5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE	25
6. LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS.....	25
ET RECUPERATEURS DE SERINGUES.....	25
7. LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES.....	28
7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION	28
7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF.....	28
7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES	29
7.4 KIT HYGIENE FEMME	29
8. LES ACTIONS.....	31
8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS	31
8.2 - L'ACCES AUX SOINS.....	32
8.3 - L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE.....	33
8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)	34
9. PARTENARIAT, FORMATIONS, STAGIAIRES	35
9.1 LE PARTENARIAT	35
9.2 LES FORMATIONS	36
10. LES PERSPECTIVES C.A.A.R.U.D. OUEST 2022	36
10.1 GRASSE.....	36
10.2 CANNES.....	36
11. LES PERSPECTIVES DU C.A.A.R.U.D. NICE 2022	37
12 CONCLUSION GENERALE	37



LA FONDATION DE NICE EN 2021

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2021,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 400 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 25 millions d'euros, la Fondation accompagne plus de 10 000 personnes chaque année et gère 460 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)

Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique :

Santé / Addictions, Hébergement / Logement et Asile / Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Halte de nuit, Appartements de Coordination Thérapeutique)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Accompagnement Social Lié au Logement, équipe mobile de prévention des expulsions, Agir pour les difficultés locatives)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale (plateformes réfugiés, accueil des réinstallés, cohabitations solidaires, Programme Investir dans les Compétences Intégration Professionnelle des Réfugiés)
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogue, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions)
- Un jardin solidaire, une épicerie sociale et une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions au sein du secteur, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui est dans sa 2ème année de montée en charge pour loger et accompagner 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activité stratégique : la relation entreprises, la mise en situation de travail et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi)
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion,)
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, plateforme emploi)
- Accompagner à l'emploi des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi)
- Aller à la rencontre des personnes sans abri : équipe mobile emploi

- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (centre de pré-orientation)
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie (Auto-école sociale passage du code de la route, réalisation de bilan en lien avec l'emploi)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confié.e.s par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activité stratégiques : l'enfance et la jeunesse qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.e.s et des jeunes majeur.e.s tout en favorisant l'accès à l'autonomie (maisons d'enfants à caractère social)
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (plateforme de services jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité)

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, RH, DAF, immobilier, et depuis 2021 communication et levée de fonds qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel, en associant plus l'équipe à la chaîne de décisions pour susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur, et en mettant en œuvre l'évaluation à 360° qui permet de travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en mettant à contribution l'ensemble de son entourage professionnel.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions 2021

Avènement de la réorganisation hiérarchique et renouvellement de la ligne managériale

La réorganisation de l'ensemble des secteurs de la Fondation en 8 domaines d'activité stratégique pour mieux piloter le fonctionnement opérationnel et être force de propositions, a abouti en 2021 comme la transformation progressive de la fonction de chef-ffe de service en coordinateur-trice, cadre fonctionnel(le) de proximité, facilitateur/trice, qui fait « avec son équipe.

L'évolution des modèles d'accompagnement dite « transformation de l'offre », des diplômés dans le travail social, la logique des appels à projets ont nécessité de repenser nos modèles d'organisation avec des cadres qui coconstruisent plus les projets en équipe, en inter-secteurs et s'appuient sur des équipes éducatives et sociales plus autonomes.

Des formations sur le co-développement des cadres, le développement du pouvoir d'agir et le rétablissement, l'appropriation d'outils d'intelligence collective dans la prise de décision se sont poursuivis pour accompagner la montée en autonomie et la participation des salarié-ées comme des publics accompagnés, susciter le partage actif de la vision stratégique entre les équipes de direction et leurs collaborateurs-trices.

Il s'agit pour la Fondation de réinventer son organisation, dans un contexte d'évolutions sociétale et réglementaire, en lien avec ses orientations stratégiques afin d'accroître son efficacité au service des personnes et dans le respect de sa nouvelle identité managériale et de ses valeurs.

La communication et la levée de fonds

La Fondation a souhaité définir en 2021 une stratégie de communication et de levée de fonds afin d'accroître notre notoriété, de faire mieux connaître les actions que nous menons, d'informer de leurs impacts en matière de solidarité.

Une responsable de la communication et de la levée de fonds a ainsi été recrutée en février 2021.

Le chantier prioritaire a été de définir une ligne éditoriale commune en interne et en externe, car augmenter notre visibilité passe par des messages unifiés, le développement d'outils de communication adaptés aux actions (modernisation du site Internet, réalisation de vidéos ciblées, d'une plaquette de présentation de la Fondation...), organisation d'évènements avec couverture médiatique,

Il s'est agi aussi de démarcher des entreprises privées, des fondations, d'engager des partenariats (mentorat, mécénat de compétences.....) qui ont permis de collecter plus de 20 000 euros de fonds privés, d'obtenir des dons en nature diversifiés et d'entamer diverses coopérations pour 2022.

Les perspectives 2022

Nous poursuivrons nos travaux liés à [la réorganisation hiérarchique](#), pour accompagner les transformations engagées et aussi transmettre les valeurs et la philosophie de cette évolution majeure à une nouvelle ligne hiérarchique, profondément renouvelée dans 2 secteurs d'activité.

Nous devons continuer à promouvoir un modèle combinant exigence et bienveillance et favorisant l'intelligence collective, symbolisée par notre charte du développement du pouvoir d'agir, récemment aboutie.

[Le renforcement de l'attractivité de nos métiers](#) restera une priorité même dans un contexte d'annonces de revalorisation salariale avec la diversification de nos profils, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.

[L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers](#) continuera de s'enrichir de nouvelles méthodes d'intervention comme [la multiréférence](#), [les valeurs du rétablissement](#) dans l'accompagnement social, [Individual Placement and Support](#) en matière d'accès à l'emploi qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Il s'agira également en 2022 après la structuration nécessaire d'une politique de communication, d'[axer les interventions sur la levée de fonds](#) auprès d'entreprises privées, de fondations. Nous organiserons au printemps un évènement prestige en lien avec la ressource.

La définition d'[une charte éthique](#) prônant des achats plus responsables devra nous engager à adopter de nouveaux réflexes et procédures pour devenir un acteur plus respectueux de l'environnement dans la durée et sur tous les actes régissant nos fonctionnements.

Enfin, 2022 sera l'année de [la renégociation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens du secteur Enfance Famille](#) au moment où le nouveau schéma départemental de l'aide sociale à l'enfance paraît, de la mise en œuvre opérationnelle de [notre plateforme en addictologie](#) sans oublier la poursuite d'expérimentation en matière d'accès à l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques avec [le nouveau métier du job coach](#).

PREAMBULE

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES de la Fondation de Nice accueille les usagers souffrant d'addictions sur trois sites : Nice, Antibes et Cannes.

A) Nice

Un local est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2018 au 85, boulevard Virgile Barel où nous effectuons 3 accueils collectifs par semaine, plus un accueil femme. Nous effectuons au minimum 3 maraudes par semaines sur le territoire Niçois.

L'accueil collectif permet d'offrir aux usagers un moment de pause, de sécurité, de bien-être physique en proposant de la nourriture, l'accès à une douche et des vêtements propres, ce qui facilite les discussions autour des consommations et des pratiques.

L'année 2021 a vu reprendre les permanences d'accueil 3 fois par semaine à Nice, avec une jauge limitant la fréquentation du local à 6 personnes reçues à la fois, pour une durée maximale d'une heure. Les personnes constituant notre file active se sont réappropriées le CAARUD, à la suite d'une période particulièrement perturbée. L'activité a repris sur l'ensemble des axes d'intervention.

B) L'Ouest du département

Un local au 7 Boulevard Gambetta à Antibes, est ouvert depuis novembre 2017 avec 2 permanences par semaine (puis 3 par semaine à partir de novembre 2021), ainsi qu'un bus itinérant (pour Antibes et Cannes). L'aménagement de ce local permet d'assurer l'accueil collectif (distribution de collations, de matériel stérile...) tout en proposant un temps d'accueil individuel, si nécessaire. Cela permet de réaliser des entretiens éducatifs, et infirmiers, des soins, des TROD, tout respectant les conditions d'hygiènes et de confidentialité.

A Antibes, les permanences ont également repris, avec une jauge de 4 personnes maximum. Les permanences en bus à Cannes ont également été remises en place.

1. LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction Des Risques pour Usagers de Drogues)

Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction Des Risques pour Usagers de Drogues ont été instaurés par la loi de santé publique du 9 Août 2004. Leurs missions, définies par décret en Conseil d'Etat sont les suivantes :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogue ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend :
 - o L'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, proposés de préférence sur place ;
 - o L'orientation vers le système de soins spécialisés et de droit commun ;
 - o L'incitation au dépistage des infections transmissibles.
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers ;
- Le développement d'action de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues ;
- Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

La loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et ses décrets d'application :

- Confortent la politique de Réduction Des Risques et des dommages, sécurisent ses intervenants et l'étendent au champ des substances psychoactives licites ;
- Autorise l'utilisation par les C.A.A.R.U.D. de nouveaux outils et produits de santé : TROD, NALOXONE et de nouvelles interventions comme l'analyse de produits.

Les C.A.A.R.U.D. dans leur accueil s'appuient sur le concept d'accueil inconditionnel issu des principes de la Réduction Des Risques et des dommages.

Définition du public accueilli

Consommateurs actifs de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

2. C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

2.1 LE FONCTIONNEMENT DU C.A.A.R.U.D.

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES propose différentes prestations telles que rencontrer un travailleur social, une infirmière, boire une boisson chaude avec une petite collation, la distribution et l'échange de matériel stérile d'injection et de sniff, des conseils de prévention, des préservatifs, ainsi qu'un accueil et une écoute adaptée, avec si nécessaire une orientation et/ou une mise en relation avec d'autres structures sanitaires et sociales.

Les activités qui concernent les deux sites comprennent des actions hors les murs, (maraudes, interventions extérieures) des actions dans un local et dans un bus mobile.

ACTIVITES HORS LES MURS

2.1.1 Les maraudes

En prenant l'initiative d'une rencontre, les maraudes permettent la création et le maintien d'un lien social avec les personnes usagères de drogue et souvent en rupture sociale, familiale, professionnelle et plus largement au niveau de la société. Le parti pris des maraudes est l'idée que ce lien peut devenir le support pour faire émerger une demande, orienter et accompagner ces personnes.

Les valeurs portées par les maraudes sont la libre adhésion, le respect de la temporalité et du projet de vie de la personne. Ce travail permet d'occuper la rue, l'espace où les usagers se retrouvent le plus souvent, d'organiser des formes d'accompagnement en amont et en aval des structures de prise en charge et d'étayer auprès des usagers leurs capacités personnelles à engager et à maintenir une démarche de soin.

Les maraudes permettent :

- D'aller au-devant des usagers ;
- De créer une relation ;
- De constituer une ressource disponible pour chacun ;
- De s'inscrire dans un réseau d'acteurs ;
- De construire et adapter les pratiques selon les situations rencontrées.

Le travailleur social doit être reconnu et devenir un point de repère, pour cela la continuité et la régularité des interventions est nécessaire, le travail doit être progressif, non intrusif, de proximité et le travailleur social disponible et accessible.

Dans le cadre de la Réduction Des Risques, l'accès au matériel stérile est une des missions qui permet une accroche des usagers dans la rue et s'inscrit comme support d'une relation d'accompagnement, mais à l'inverse ce support peut perdre sa portée si la distribution de matériel vient à représenter une finalité en soi.

Pour mener à bien cette activité qu'est la maraude, la position du travailleur social doit être claire pour ne pas porter à confusion. Il est là pour entrer dans l'environnement du sujet et ensuite en

sortir. Il est le pont, un premier point de contact. Cette attitude requiert engagement, absence de jugement, discrétion, capacité d'adaptation et présence sur le terrain.

Les maraudes sont effectuées par au moins deux membres de l'équipe le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et comprennent :

- Rencontre des usagers dans la rue ;
- Récupération de matériel usagé ;
- Distribution de flyers informant de l'existence du local ;
- Possibilité de donner du matériel stérile.

ACTIVITES DANS LE LOCAL ET DANS LE BUS MOBILE

2.1.2 un lieu adapté pour « être »

- **Un lieu de réparation du corps** (soins infirmiers, bons vestiaire).
- **Un lieu de création ou recreation du lien social** (par le café, les discussions individuelles ou collectives, les ateliers théâtre, activités sportives, ...).
- **Un lieu éducatif** où les usagers prennent connaissance du règlement intérieur et apprennent à s'y confronter, voire le discutent et éventuellement le contestent, réapprennent l'autre, retrouvent un cadre. Des discussions autour de la santé leur permettent d'accéder à une information qui leur fait souvent défaut.
- **Un lieu de pré-orientation et de médiation** facilitant l'accès aux soins et aux droits sociaux par la mise en relation directe avec les partenaires extérieurs et également lors des entretiens avec les membres de l'équipe. En fonction des difficultés de la personne, nous leur proposons également un accompagnement physique pour toutes les démarches nécessaires à l'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Un lieu d'élaboration et d'adhésion à un projet de soins adaptés** par l'accueil et la création de liens avec l'infirmière et le médecin.

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES NICE et OUEST comprend un local à Nice (ouvert le 1^{er} octobre 2018) et à Antibes (ouvert en novembre 2017), un bus qui intervient sur une permanence à Antibes et une permanence à Cannes. Nous proposons un accueil anonyme, convivial et gratuit avec un seuil d'exigence adapté aux personnes consommatrices de drogues.

Dans le bus comme dans le local, il est possible de faire une halte, de rencontrer un travailleur social, d'être écouté et informé, de se faire orienter et /ou accompagner pour des démarches administratives, de soins ou autres. L'équipe est à l'écoute pour délivrer tous les messages et les conseils de Réduction Des Risques ainsi que pour échanger sur les pratiques de consommation. Dans le local, nous proposons en plus la possibilité de laver le linge ainsi qu'un sèche-linge.

Au local comme dans le bus, les usagers ont à leur disposition du matériel stérile (injection, sniff, roule ta paille et des pipes à crack), des récupérateurs pour seringues usagées, des préservatifs (masculins et féminins), des kits « hygiène féminine » ainsi que de la documentation de prévention.

Chaque personne accueillie lors de sa première rencontre est informée sur nos missions, nos actions, notre fonctionnement et notre règlement. Nous garantissons à chacun la confidentialité des entretiens.

2.1.3 Composition de l'équipe

L'équipe est composée de :

	2021
Directeur/Responsable d'activité/Coordinateur	1.43
Secrétariat et personnel administratif	1.06
Médecin	0.2
Infirmière	1.91
Travailleur social	8
TOTAL	12.60

2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE

2.2.1 Le local de Nice

Le local est composé de 2 étages avec une surface de 238m2.





Le rez-de-chaussée est composé :

- Une entrée ;
- Un comptoir d'accueil ;
- Un espace collectif ;
- Une douche ;
- Un lavabo ;
- Un WC ;
- Un espace buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge ;
- Un bureau pour les entretiens et l'espace RÉDUCTION DES RISQUES.

Une porte permet d'accéder à l'autre partie composée :

- Une infirmerie ;
- Un bureau d'entretien ;
- Un bureau cheffe de service ;
- Un bureau secrétariat.

Le sous-sol est utilisé comme cuisine pour l'équipe et pour organiser des ateliers cuisine pour les usagers.

Il sert aussi de salle de réunion et de réserve pour le matériel Réduction Des Risques.

2.2.2 fonctionnement Nice (Local, Maraudes)

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Sur le local : 85 Bd Virgile Barel

- Accueil collectif le mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 ;
- Accueil collectif réservé aux femmes le mercredi de 9h30 à 12h30 ;
- Accueil individuel sur rendez-vous tous les après-midis.

Les prestations proposées :

- Petits-déjeuners ;
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation) ;
- Espace Réduction Des Risques permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques ;
- Accueil Réduction Des Risques Alcool avec possibilité d'une consommation accompagnée ;
- Douche (temps de douche entre 20 et 30 minutes, inscription à l'accueil) ;
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil) ;
- Soins infirmiers ;
- Entretiens sociaux ;
- Accompagnements physiques, activités et ateliers.

Nombre de personnes accueillies simultanément : de 12 à 15 personnes (+/- les membres de l'équipe) jusqu'en mars 2020. Depuis, la jauge est de 6 personnes maximum, en même temps dans le local.

Maraudes :

- En 2021, une maraude par jour du lundi au vendredi
- Possibilité d'appeler l'Unité mobile de Nice au 06 68 39 96 39 ou appeler le 115.

2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST

2.3.1 Le local d'Antibes



Le local est de 68m2 en rez-de-chaussée et se compose :

- D'une entrée avec un comptoir d'accueil ;
- D'un espace collectif avec un espace destiné à la distribution de matériel stérile ;
- D'un bureau d'entretien ;
- D'une infirmerie ;
- D'un WC pour les usagers ;
- D'un WC pour l'équipe ;
- D'un espace hygiène avec machine à laver et sèche-linge.

2.3.2 fonctionnement de l'Ouest

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Les interventions sont effectuées par 2 salariés permanents : 1 Educateur Spécialisé et 1 Infirmière Diplômée d'Etat.

▪ ANTIBES

Le local se situe au 7 avenue Gambetta avec des permanences :

- Lundi, mercredi de 9h30 à 12h15 et jeudi de 13h00 à 16h00

Les permanences seront réaménagées en 2022. Elles auront lieu les lundi, mercredi et jeudi matin de 10h00 à 12h00.

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation)
- Espace RDR permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil.)
- Soins infirmiers.
- Entretiens sociaux
- Accompagnements, activités et ateliers

Permanence du bus : Rue Reibaud, à côté du CSAPA

- Mercredi de 13h00 à 16h00

Intervention mensuelle à l'Urgence Sociale (Accueil de Jour)

- Mercredi de 9h45 à 11h15 et maraudes avec l'équipe de l'urgence sociale.

A Antibes, nous avons la charge de l'entretien et de l'approvisionnement de deux distributeurs échangeurs de kit.

- Distributeur, échangeur + récupérateur 24h/24h au 14 avenue REIBAUD
- Distributeur 24h/24h Angle rue Pasteur et Carnot

▪ CANNES

Permanence : Rue Louis Braille

- Lundi de 13h00 à 16h00

- En 2022, une nouvelle permanence en bus sera expérimentée le jeudi de 14h00 à 16h00

Maraude :

- lundi de 10h30 à 12h00 avec l'équipe de l'EMPP (Equipe Mobile Psyca Précarité).
Distributeur / échangeur de seringues rue Isola Bella (Centre Méthadone).

- **GRASSE**

Distributeur / échangeur de seringues parking de l'hôpital Clavary - Grasse.

2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES

L'accueil :

L'accueil se fait au comptoir, la personne à ce poste ouvre la porte, renseigne la fiche de passage et informe l'utilisateur (lors de la première visite) de l'entretien d'accueil nécessaire au bon fonctionnement du service.

Elle délivre le matériel placé sous le comptoir si l'utilisateur ne désire que du matériel en urgence et en faible quantité, sinon, la personne qui est en salle accompagne l'utilisateur dans la pièce où se trouve le matériel afin de saisir l'occasion d'aborder les consommations, les pratiques et délivrer les messages de Réduction Des Risques.

Elle effectue les inscriptions pour la douche.

Elle effectue les inscriptions pour les machines à laver immédiatement ou sur rendez-vous (2 par ouvertures).

Espace collectif :

La personne veille à l'installation de l'utilisateur pour le petit déjeuner, lui donne les serviettes et lui indique où se situent les produits d'hygiène ainsi que les tablettes pour les lessives. Sur ce poste, la personne gère l'espace collectif et le respect du règlement intérieur.

L'entretien individuel :

La personne réalise l'entretien de 1^{er} accueil avec l'utilisateur. La fiche de 1^{er} accueil reste anonyme et déclarative.

Le travailleur social explique les missions du C.A.A.R.U.D, le règlement intérieur et présente les lieux et les professionnels de l'équipe présents.

L'entretien n'est pas obligatoire lors du premier accueil mais il faut signifier à l'utilisateur qu'il n'est que reporté. En dehors des premiers entretiens, les entretiens sont effectués à la demande. Si une demande est formulée, nos missions sont d'informer, d'orienter et d'accompagner quand cela est possible.

Le travailleur social, entre les entretiens, devra s'assurer de l'absence de nuisances à l'extérieur du local dans le respect du règlement.

La place de l'infirmière :

L'infirmière a une place essentielle au sein de l'équipe du fait de ses compétences spécifiques.

Il est souhaitable qu'elle puisse être présente à tous les postes de la structures (accueil, espace collectif, entretien) afin d'être repérée et sollicitée par les usagers.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire qu'elle puisse se soustraire de chaque poste afin de se rendre disponible en cas de besoin ou de demande de l'utilisateur.

Règlement intérieur et autour du local :

Le règlement intérieur est affiché dans l'espace collectif et nous formulons auprès de chaque usager (voir en annexe) que les agressions sont non seulement passibles de sanctions (exclusions

momentanées ou définitives) se rapportant au local du C.A.A.R.U.D, mais peuvent entraîner également un dépôt de plainte.

La distribution de matériel se fait avant le départ de l'utilisateur et sa sortie est « définitive » pour le restant de la demi-journée afin d'éviter que l'utilisateur n'aille faire une injection près du local pour y revenir ensuite.

Hygiène et propreté des locaux :

Les usagers sont responsables des lieux et donc, invités à nettoyer les lieux qu'ils ont sali (table lors de la collation, douche, toilettes...).

De même, une poubelle et un cendrier sont installés sur le palier du C.A.A.R.U.D. afin de maintenir la propreté à l'extérieur et dans un souci de respect du voisinage.

Les environs du C.A.A.R.U.D. (parvis de l'immeuble, jardin d'enfants, station de tram...) devront être respectés afin de ne pas mettre en péril l'existence et la pérennité du service.

En ce qui concerne nos amis à quatre pattes, pour la tranquillité de chacun, ils ne pourront accéder au local qu'à condition d'être muselés et attachés aux anneaux prévus à cet effet (des colliers, muselières et laisses seront mis à disposition pour ce faire).

Les réunions :

De 8h45 à 9h30 : Débriefing en équipe pour organiser la journée et effectuer le reporting (informations sur les usagers rencontrés la veille).

La réunion de service a lieu tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et concerne l'équipe entière et les deux secteurs d'intervention : Nice et l'Ouest du département

Elle s'organise autour des thèmes ci-dessous :

- Les infos de la Fondation ;
- Les infos du service ;
- Le planning de la semaine suivante ;
- Points divers ;
- Echanges sur les situations des usagers.

3. PUBLIC ACCUEILLI

Dans le local, chaque personne qui se présente pour la première fois est reçue individuellement par un salarié du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES de manière à préserver la confidentialité après un café ou un petit déjeuner.

L'objectif de ce 1^{er} entretien est multiple :

- Evaluer si la personne relève du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES ou si elle doit être réorientée si elle n'est pas usagère de produit psychoactif ;
- Expliquer le fonctionnement et le règlement. Ce premier entretien est l'occasion de créer du lien avec les nouvelles personnes ;
- Evaluer la situation : droits sociaux, ressources, logement, droits sécurité sociale et mutuelle ;
- Evaluer des pratiques à risque : type de produits, mode de consommation et risques sexuels avec des conseils de réduction des risques et/ou une orientation pour des tests VIH /VHC ;

- Evaluer la trajectoire de la personne par rapport aux drogues, son positionnement par rapport au soin et si besoin faire une orientation vers les C.S.A.P.A., ou les psychiatres du C.H.U. ou du C.M.P. ;
- Ecoute de la personne en étant le moins intrusif possible (si une personne refuse de répondre à une question, ce n'est pas un problème). La création d'un lien est prioritaire.

Cet entretien est l'occasion de recueillir des informations sur le public fréquentant le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES au travers d'un questionnaire anonyme.

3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE

Durant l'année 2021, nous avons accueilli 376 personnes différentes (dont 62 femmes) et 89 (dont 18 femmes) pour un premier accueil. Cela représente 2476 passages à Nice. Notre public est un public majoritairement masculin et isolé : en 2021 nous avons rencontré 84% d'hommes et 16% de femmes. Ce sont des consommateurs actifs (stupéfiants, médicaments détournés de leur usage, alcool...) poly-consommateurs ou pas. Les modes de consommation qu'ils utilisent les exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux. Ils ne sont pas nécessairement en démarche de soin.

Ce sont principalement des personnes en situation de (grande) précarité, tant au niveau social qu'au niveau des ressources (RSA ou AAH la plupart du temps) et du logement (hébergements ou logement précaire en hôtels meublés ou chez des tiers, squat...). Il est souvent difficile pour eux d'accéder au logement, hors dispositifs d'un champ très spécialisé. Les critères et niveau d'exigence des services restent difficiles voire impossibles à atteindre. Se rajoute à cela la présence d'un animal, très généralement pas accepté.

En ce qui concerne les modes de consommation, notre public se compose d'injecteurs mais également de personnes fumant et inhalant des produits. Les substances utilisées à Nice sont en majorité, Skénan, Ritaline et cocaïne. Les opioïdes ayant fait des ravages sur le continent nord-américain, ne semblent pas très présents dans la région.

Le CAARUD IMP'ACTES a développé le projet innovant REPRISES qui permet aux usagers de reprendre une activité et d'être payé à la journée. Cela concerne des interventions telles que le nettoyage, l'élagage, le débarrasage, les petits déménagements.

En raison de la crise sanitaire, **les ateliers et les sorties** ont pu reprendre à partir de la toute fin 2021.

Ateliers / sorties 2021	Nombre de personnes
Sortie culturelle (Théâtre)	4

Nous avons mis en place un partenariat avec l'association Culture du Cœur, 5 usagers y sont inscrits et ont pu bénéficier de places gratuites pour des pièces de théâtre.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages.

Localisation	2019	2020	2021
Maraudes	624	1453	709
Local	1362	1067	1767
Total	1986	2520	2476

3.2 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST

Durant l'année 2021, nous avons accueillis 146 personnes différentes (69 à Antibes et 77 à Cannes) dont 41 nouvelles personnes.

Ville	2019	2020	2021
Cannes	84	64	77
Antibes	51	54	69
Total	136	118	146

La mise en place d'une distribution de matériel stérile par automates « Distribox » couplée au Programme d'Echange de Seringues en pharmacie (le CAARUD en approvisionne plus de 40 dans le département), permet une diversification des sources d'approvisionnement pour les usagers, permettant un accès au matériel 24h/24 et 7j/7.

Lors de nos maraudes, nous proposons aux consommateurs des récupérateurs neufs en échange de leurs récupérateurs usagés. Nous procédons également aux ramassages de matériel laissé dans la rue à l'aide de pinces, de gants et de récupérateurs (DASRI).

Lors de nos maraudes, nous procédons aussi à la collecte du matériel usagé avec pince, gants et containers Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages dans l'année.

Ville	2019	2020	2021
Cannes	281	319	375
Antibes	80	622	619
Total	361	941	994

Nous constatons pour l'année 2021 une stabilité du nombre de passages à Antibes mais une progression concernant Cannes.

LES DIFFERENTS MODES D'INTERVENTION

Antibes : La file active est de 69 personnes différentes.

	Nombre de passages
Local	484
Permanences Bus	101
Maraudes	34
Total	619

Cannes : La file active est 77 personnes différentes.

	Nombre de passages
Permanences Bus	235
Maraudes	140
Total	375

3.3 LE DISPOSITIF REPRISES

Le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES a développé, depuis plusieurs années, un projet innovant qui permet aux usagers de reprendre une activité et d'être rémunéré au pécule, à la journée, sur des interventions telles que le nettoyage, l'élagage, le débarrassage, les petits déménagements.

La particularité de l'expérience demeure dans la place qu'un tel dispositif accorde à la reconstruction de l'estime de soi. En bénéficiant d'un autre type d'accompagnement, les personnes dépendantes des produits vont pouvoir prendre conscience des possibilités de vivre les choses différemment, de découvrir de nouvelles habitudes de vie, pouvant conduire à une diminution ou une meilleure gestion de leur consommation.

En effet, si la parole et l'écoute sont des outils indissociables de l'accompagnement, la temporalité, le respect du rythme et de la trajectoire de la personne le sont tout autant. Ce dispositif vise ainsi à réintégrer la personne en lui (re)donnant accès à sa citoyenneté et en lui (re)donnant le pouvoir d'agir et de décider de ses choix.

Ce dispositif permet aussi de lutter contre l'isolement des personnes consommatrices de produits psychoactifs, de tisser des liens basés sur l'écoute et le dialogue et enfin de lutter contre les représentations mutuelles.

Le pari de REPRISES est gagnant pour le donneur d'ordre et les usagers. Nous constatons que le nombre des interventions réalisées en 2021 a été satisfaisante compte tenu des freins imposés par la situation sanitaire.

Depuis 2020, la nécessité de tenir les délais d'intervention a nécessité de s'adapter et de proposer aux usagers de travailler à la journée avec une pause repas, soit 6 heures. Tenir un tel défi de non-consommation sur une aussi longue période a été possible grâce à la motivation des personnes, encouragées par un cadre qui suscite, au travers du désir et du plaisir de produire quelque chose d'utile.

Nous faisons l'analyse, compte tenu du nombre d'interventions effectuées par les 28 personnes, qu'elles ont réussies progressivement à s'approprier le dispositif et donc à venir travailler plus souvent en réussissant à respecter les horaires et les consignes.

Nous avons observé que les usagers intervenant avec REPRISES commencent par s'inscrire dans une certaine régularité. Cet état de fait pose la question des orientations vers d'autres dispositifs (Cap entreprise, chantier d'insertion), leur permettant de poursuivre cette progression.

REPRISES 2021	
Nombre de participants	117
Nombre de personnes différentes <i>(Dont femmes)</i>	28 <i>(1)</i>
Nombre d'heures effectuées	1407
Nombres de jours travaillés <i>(Dont samedis travaillés)</i> <i>(Dont dimanches travaillés)</i>	179 sur 254 jours ouvrés <i>(3)</i> <i>(5)</i>

4. L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT

4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE

▪ CANNES

La file active en 2021 s'élève à 77 personnes.

Le travail de maraude ainsi que la mise à disposition de matériel de consommation à moindre risque et notamment les Kit base, nous a permis de rencontrer et fidéliser de nouvelles personnes sur nos permanences.

Nous rencontrons un grand nombre de jeunes (-35 ans) informés par « le bouche à oreille » que nous distribuons du matériel pour la consommation de crack. La majeure partie de ces jeunes basent eux même leur cocaïne avec de l'ammoniac et le consomme de manière festive en le fumant.

Le travail de maraude nous permet de rencontrer de nouvelles personnes concernées par nos missions, que nous orientons sur nos permanences. Ce travail nous permet aussi de maintenir le lien avec des personnes connues mais ne fréquentant plus forcément nos permanences. En effet, elles s'approvisionnent en matériel dans les pharmacies dans le cadre du Programme d'Echange de Seringue ainsi qu'au Distribox.

La quantité globale de matériel distribué est en hausse, notamment concernant la livraison des pharmacies auprès desquelles nous avons effectué un important travail de partenariat.

Nous effectuons une permanence par semaine, le lundi après-midi avec le bus mobile, durant l'année 2021 nous avons comptabilisé 235 passages.

- **GRASSE**

En 2021, nous avons poursuivi notre partenariat avec le C.S.A.P.A. « la caravelle » et continuons de gérer le Distribox placé sur le parking du C.H.U.

- **ANTIBES**

L'ouverture du local en fin d'année 2017, nous a permis de rencontrer des partenaires avec qui nous participons à des réunions une fois par mois dans le cadre d'un réseau associant les institutionnels et les associations intervenant sur le territoire. Nous avons aussi mis en place des réunions trimestrielles dans le local d'Antibes associant le C.S.A.P.A hospitalier, l'A.N.P.A.A, l'E.L.S.A. Ces rencontres ont dû être suspendues dû au restrictions sanitaires.

4.2 LE MATERIEL RECUPERE

Dans le cadre de notre action Réduction Des Risques, nous délivrons des récupérateurs de seringues de contenances diverses. Le but étant d'éviter les accidents d'exposition au sang (élimination dans les ordures ménagères ou d'abandon du matériel sur la voie publique) et de limiter au maximum la réutilisation du matériel.

En 2021, nous avons récupéré 62784 seringues.

La baisse de la récupération des seringues dans les Distributeurs se poursuit, mais semble se ralentir. Cela peut s'expliquer par la poursuite de la distribution des jetons et la sensibilisation à l'usage des DASRI.

De plus, nous incitons chaque usager à ramener son matériel usagé dans le local d'Antibes et au bus. Celui-ci est équipé d'un container spécial pour récupérer le matériel souillé. Le matériel ainsi récupéré est détruit par une société spécialisée dans la récupération de matériel médical.

5. PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE

5.1 RAPPEL DU PROJET

La persistance de contamination par le VIH et surtout par le VHC au sein des populations d'injecteurs, ainsi que l'insuffisance d'accès aux soins et à la prévention nous ont amené à vouloir mieux répondre aux besoins en matériels destinés à l'injection et à redéfinir leur accessibilité. L'émergence de nouvelles pratiques de la part des usagers par voie injectable ainsi que les récentes données scientifiques nous ont conduit à faire le constat que l'offre de matériel n'est pas suffisante pour enrayer les nouvelles contaminations virales.

Pour rappel, ce programme ne concerne que l'Ouest du département, pour Nice c'est le C.A.A.R.U.D. Lou Passagin qui s'en charge.

5.2 PRINCIPES GENERAUX

Les pharmacies volontaires participent à un programme de distribution de Kit +. Outre la distribution gratuite de kit +, l'objectif est de former les pharmacies pour qu'elles soient capables, en fonction des situations ou des demandes, d'orienter les usagers de drogues vers le réseau départemental de prise en charge des conduites addictives. Le pharmacien assure ainsi un rôle d'acteur de santé publique. Il incite à un dépistage viral (VIH, VHC, VHD) et favorise l'orientation des usagers de drogues vers le dispositif de soins et le dépistage local.

Ainsi ce programme peut se résumer de la façon suivante :

- Former les pharmacies volontaires pour adhérer à un programme de distribution de matériel d'injection ;
- Mettre gratuitement à disposition des usagers, des seringues et tout le matériel stérile. Les usagers ont la possibilité de ramener leurs seringues usagées dans les pharmacies ;
- Délivrer une information spécifique (orale, et écrite) sur le nouveau filtre à usage unique et à membrane Stérifilt (principe, intérêt, mode d'emploi) ;
- Orienter les usagers de drogues vers les structures de Réduction Des Risques, de soins et les consultations de dépistage.

Objectif Général :

Faire des pharmaciens des relais d'accueil et d'information adaptés aux usagers de drogues et valoriser leur statut d'acteur de santé publique.

Objectifs secondaires

- Identifier les moyens existants ainsi que les freins limitant la délivrance du matériel d'injection dans les pharmacies. Faire évoluer quantitativement la délivrance des kits + dans les pharmacies ;
- Faire la promotion des automates.

- *Objectifs opérationnels :*
- Mettre en place sur l'ouest du département toutes les procédures d'exercice et de fonctionnement permettant l'approvisionnement, la récupération, les règles de sécurité, la communication avec les pharmacies volontaires ;
- Organiser un planning de visites effectuées par Entractes Mobile afin de recueillir l'activité de ce programme et les demandes et remarques ou difficultés des équipes des pharmacies afin de les soutenir dans leur action ;
- Permettre la livraison et la récupération lors des visites, des containers de matériel usagé ;
- Mettre en place un contact téléphonique pour assurer un soutien méthodologique ;
- Assurer la médiation en cas de difficultés avec certaines personnes.

5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE

TOTAL : 45 pharmacies (16494 Kit+ distribués)

Distribution sur l'ouest en nombre de seringues

Ville	2021			TOTAL
	Pharmacies	Automates	Partenaires	
Cannes	14160	1564	173	15897
Grasse	10512	184	492	11188
Antibes/Juan les Pins	1872	9214		11086
Mandelieu	192			192
Vallauris	1728			1728
St Laurent du Var	7968			7968
Cagnes /mer	2400			2400
Le Rouret	0			0
Vence	1248			1248
Roquefort les pins / Cabris/ Saint Cézaire / Saint Vallier	96			69
TOTAL	40176	10962	665	41706

6. LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES

Le dispositif français de réduction des risques par automates est composé, fin 2015, de 260 sites de distribution de trousse de prévention en France (source association SAFE).

La mise à disposition d'automates distributeurs/échangeurs/récupérateurs de seringues complètent le dispositif mis en œuvre par le C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES.

Cette action participe à l'objectif de diminuer l'incidence des risques infectieux (principalement VIH et hépatites) liés directement à l'utilisation de matériel d'injection usagé.

Elle participe également à l'objectif de diminuer l'abandon de seringues sur la voie publique.

Les automates offrent :

- Une disponibilité 24h/24 et 7 jours/7 ;
- Un anonymat.

Ils permettent ainsi à des personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, utiliser les autres lieux de distribution d'obtenir du matériel d'injection stérile et de déposer et/ou échanger du matériel usagé :

- Les lieux et horaires des permanences du bus qui ne peuvent pas répondre à toutes les situations ;
- Les officines qui ont également des horaires et ne peuvent pas non plus correspondre à tous les injecteurs, notamment ceux qui souhaitent protéger leur anonymat.

L'utilisation de l'automate est ainsi privilégiée par les usagers qui désirent obtenir du matériel en dehors des horaires d'ouverture des structures ou des officines, ou par des personnes qui n'osent pas se rendre dans une pharmacie, ou qui craignent de se faire "étiqueter" comme toxicomane en fréquentant les structures spécialisées.

Le distributeur/échangeur/récupérateur répond également aux besoins des utilisateurs occasionnels, et/ou impulsifs, par la disponibilité immédiate et facile des trousse de prévention kit +.

Les Alpes-Maritimes disposent de six automates répartis géographiquement comme suit :

4 appareils gérés par la fondation de Nice sur l'Ouest du département :

Antibes :

- 1 distributeur simple situé angle rues Pasteur et Carnot, devant le service d'hygiène de la ville. Il a été remplacé en 2013 ;
- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé 14 avenue Reybaud, devant le C.S.A.P.A. ;
- 101 ravitaillements ont été effectués ;
- 10 interventions de maintenance ont été nécessaires. Compte tenu des problèmes que rencontre le distributeur échangeur récupérateur de seringues, nous avons le projet de le changer pour 2020.

Grasse :

- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé sur le parking de l'hôpital de Grasse. Cet appareil fonctionne depuis le 2 mai 2007 ;
- 8 ravitaillements ont été effectués ;
- 1 intervention de maintenance a été nécessaire.

Cannes :

- 1 distributeur / échangeur / récupérateur rue ISOLA BELLA (Entrée du centre méthadone) ;
- Cet appareil fonctionne depuis le 20 janvier 2010 ;
- 24 ravitaillements ont été effectués ;
- 7 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cagnes sur Mer :

- 1 distributeur en façade de la pharmacie LE BEAL. Cet appareil fonctionne depuis 2011 ;
- Ravitaillement assuré par le pharmacien.

Cette année, la baisse des demandes de cette pharmacie nous a alerté et après avoir pris contact avec la propriétaire, celle-ci nous a confirmé le faible rendement de l'automate. Nous pouvons supposer que le développement du réseau pharmacie a permis aux usagers de pouvoir se fournir plus près de chez eux.

Activité des automates :

Chaque appareil demande un ou deux ravitaillements par semaine. Des interventions de maintenance sont également nécessaires car les appareils sont assez sensibles à la pluie et/ou à de mauvaises manipulations.

La délivrance des kits + par les automates 2020

Ville	2021	
	Nombre de Kit+	Nombre de seringues
Cannes	782	1564
Grasse	92	184
Antibes	4607	9214
Total	5481	10962

La mise à disposition de jetons

Les automates fonctionnent avec des jetons. 3 des 4 appareils mis en place fournissent le jeton en échange d'une seringue usagée. Les deux derniers (Antibes et Cagnes sur Mer) n'assurent pas cette fonction. De ce fait, nous essayons de mettre à disposition des jetons dans différents lieux et auprès de différents partenaires : auprès des officines qui participent au programme, dans les C.S.A.P.A., chez les autres partenaires.

7. LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES

7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION

Les Seringues : ce chiffre correspond à la distribution de matériel à Nice, sur l'Ouest, au C.S.A.P.A. Olivetto ainsi qu'aux partenaires.

2019	2020	2021
125 222	95511	114933

Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous continuons à encourager les usagers à utiliser le "stérifilt" (filtre membrane) qui a une double utilité :

- Mieux filtrer les préparations que les usagers s'injectent ;
- Ne plus permettre une pratique courante : "refaire les cotons", ou offrir des cotons, c'est à dire en période de pénurie, ou pour faire plaisir, réutiliser des filtres en les remouillant afin d'en extraire la "substantifique moelle", au mépris des règles basiques d'asepsie ou d'hygiène.

L'apprentissage de son mode d'utilisation est un moment privilégié où un véritable échange autour des pratiques à risque et des contaminations virales peut s'instaurer.

Le stérifilt bien adapté pour la consommation de Subutex l'est beaucoup moins pour celle de Skénan et de Ritaline or ce sont ces deux derniers produits qui sont privilégiés par les usagers en grande précarité du centre-ville de Nice.

7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF

« Roule ta paille »

Distribution de KIT roule ta paille (en nombre de feuilles)

Ville	2021
Nice + Ouest	6002

Plus que l'outil de prévention "kit sniff", c'est son élaboration, sa diffusion et l'information qu'il a permis qui ont été appréciés. Les personnes en charge de la prévention ont pu aborder plus fréquemment un geste jusque-là peu parlé : seuls les saignements de nez faisaient l'objet de demandes de soins et les conseils autour du sniff étaient peu élaborés, hormis une plaquette de l'association ASUD. Les sniffeurs ont pu collaborer à une réflexion et une amélioration notable de leurs pratiques.

Chaque kit est composé d'un bloc de 25 post-it accompagnés de fioles de sérum physiologique, le tout étant inséré dans un sac plastique permettant de conserver le matériel à l'abri de toutes saletés.

Nous avons pu continuer à présenter, plus fréquemment et avec plus de conviction, le sniff comme une alternative à l'injection, particulièrement lorsque l'injection devient difficile et que les infections se multiplient, suivant le vieux proverbe chinois : "*tout ce qui se shoote peut se sniffer*".

KIT BASE

Ville	2019	2020	2021
Nice + Ouest	995	1014	1256

Le Kit base est un outil de Réduction Des Risques et des Dommages qui permet aux personnes usagères de cocaïne basée de la fumer dans de bonnes conditions sanitaires. Le démarrage en 2016 sur le territoire de Cannes de la distribution de Kit Base, nous a permis progressivement de pouvoir proposer ce matériel lors de nos permanences de Nice et Antibes. L'offre de cocaïne sur le territoire est grandissante et ce produit est devenu plus accessible (prix en baisse). La distribution des Kit base s'est développée et ce, depuis 3 ans.

En 2021, 1256 Kit base ont été distribués dans nos différentes interventions (maraudes, permanences) à Nice, Antibes et Cannes, soit en direct auprès de nos usagers soit via nos différents partenaires : C.S.A.P.A. d'Antibes, PASS de l'hôpital de Cannes, le C.S.A.P.A. Isola Bella de Cannes.

Dans un souci d'améliorer la Réduction Des Risques et des Dommages ; nous avons travaillé avec des usagers experts sur un outil amélioré par rapport au Kit Base acheté. Nous complétons ce Kit avec des conseils et du matériel permettant une utilisation sanitaire à moindre de risque : bicarbonate de soude, tampons, crème, cup.

Nous continuons le travail avec le C.S.A.P.A. qui souhaite proposer ces Kit à leurs usagers.

7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES

Nous continuons à distribuer des préservatifs masculins et à proposer des préservatifs féminins ainsi que des dosettes de gel lubrifiant en dehors de ceux présents dans les kits d'injection distribués. Des préservatifs sont également présents dans les « KIT hygiène » destinés aux femmes.

Nous continuons à délivrer des messages de prévention en rapport avec les infections VIH/VHC et les IST.

7.4 KIT HYGIENE FEMME

Ce KIT a été créé par l'équipe du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES après le constat fait sur le terrain des difficultés rencontrées par les femmes en situation précaire lorsqu'elles ont leurs règles menstruelles.

Le KIT est composé :

- Un sachet refermable
- Une culotte en Coton
- Des lingettes nettoyantes pour la toilette intime
- Un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- 2 serviettes hygiéniques
- 1 préservatif avec du gel
- une notice incluant les lieux où se doucher



KIT Hygiène POUR LES NENETTES



C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES
85, Bd Virgile Barel
06300 NICE
tel : 04.93.16.00.49

Ce KIT HYGIENE a été conçu par
l'équipe du CAARUD IMP'ACTES
de la fondation de Nice patronage saint-pierre actes

impactes@fondationdenice.org



8. LES ACTIONS

8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les salariés du C.A.A.R.U.D. réalisent un nombre important d'entretiens informels dans le cadre de l'accueil collectif et de l'accueil individuel du public.

Le décompte de ces entretiens est particulièrement difficile et les chiffres sont très probablement largement sous évalués.

Nous mettons en œuvre des actions d'accompagnement vers les soins et l'aide à l'insertion sociale des usagers. Il faut d'abord préciser, qu'en dehors des données de la fiche d'accueil, proposée lors du premier passage, nous ne faisons pas de recueil écrit d'informations concernant les personnes. Conformément au projet du C.A.A.R.U.D. qui se veut non intrusif, dans le "seuil adapté", nous n'avons pas de dossiers de "suivi" des personnes reçues.

C'est autour de l'idée de "créer du lien" et de lutter contre les exclusions, que les différents acteurs peuvent se rejoindre, chaque intervenant pouvant se retrouver derrière l'idée de la réactivation du lien social. Pour chacun d'entre eux, la mise à disposition gratuite du matériel stérile et l'accueil d'usagers de drogues permet avant tout de créer ce lien, d'établir, ou de rétablir, un contact avec une personne en rupture avec les institutions ou exclue du système de soins.

Au travers des liens tissés avec les uns et les autres, notre objectif est de permettre que l'orientation ou la mise en relation puisse se faire dans les meilleurs délais et avec la meilleure coordination possible.

Nous avons institué des correspondances avec un ensemble de structures sociales et sanitaires en mettant en place, dans l'équipe, des personnes référentes chargées d'établir et d'entretenir le contact avec un certain nombre d'associations ou structures partenaires. Nous réalisons une majorité de médiations par téléphone mais nous accompagnons aussi physiquement les personnes lorsque cela est nécessaire.

A notre niveau nous tentons de lutter contre les différentes formes d'exclusion rencontrées par les usagers de drogues actifs en grande précarité à Nice (culturelle, sociale, économique, sanitaire...).

Un souci majeur : l'accès à l'hébergement

Sur le département il n'existe qu'une quarantaine de places d'hébergement réservées aux usagers de drogues lorsqu'ils sont en soin. Le dispositif de droit commun, en matière d'hébergement, est saturé et donc peu disposé à accueillir les usagers de drogues désocialisés.

Nous pouvons noter qu'il est toujours difficile pour les usagers que nous recevons d'être pris en charge dans les dispositifs hors du champ spécialisé. Les critères ou exigences des services auxquels ils se présentent, pour donner suite à une orientation, restent pour eux difficiles, voire impossibles.

Trois difficultés majeures apparaissent au cours de ces orientations :

- Le manque de place d'hébergement en C.S.A.P.A. ;
- Le problème d'hébergement avec un animal ;
- Les critères d'admissions à "haut seuil d'exigence" dans les structures d'hébergement non spécialisées.

Toutefois, la création du dispositif un chez soi d'abord et celui de la rue au logement ont facilité depuis 2020 la prise en charge du logement pour des usagers cumulant difficultés sociales, troubles psychiques et grande précarité.

8.2 - L'ACCES AUX SOINS

Les infirmières du CAARUD ont continué leur rôle d'éducation à la santé, d'information et de responsabilisation sur des pratiques qui évoluent sous nos yeux. Notre objectif est de sensibiliser les usagers à gérer les risques qu'ils prennent. Plus qu'une personne consommant des produits psychoactifs - licites (alcool, tabac, substitution, médicaments divers ...) ou illicites (cocaïne, héroïne ... et autres ...) - c'est l'individu en souffrance que nous recevons. Nous prenons en compte ses besoins élémentaires et adaptons nos messages. Notre but est de lui permettre de réduire les risques et les dommages, liés à la fois à leurs modes de vies et à leurs consommations.

Les soins

L'activité de l'infirmière au niveau des soins est principalement liée aux infections causées par les injections, plaies ou traumatismes liés à des chutes ou des rixes, soins d'hygiène pour des dermatoses (principalement aux pieds) ou parasitoses (principalement gale).

Nous proposons aussi des tests de grossesse (urinaires) pour les femmes. L'absence de règles souvent liée aux consommations et aux modes de vie (errance, grande précarité) entraîne souvent un retard important dans la découverte d'une grossesse. Ce retard peut être problématique en cas de volonté d'avortement. Par ailleurs la grossesse est souvent un moment privilégié pour réfléchir sur soi, ses consommations, ses modes de vie et parfois initier un traitement de substitution.

Nombre d'actes et suivis médicaux en 2021	
Actes infirmiers réalisés	169
Conseils alimentaires	46
TROD	7
Dépistages par buvard	6

Les entretiens sanitaires

Il n'y a pas de suivi infirmier ni médical stricto sensu, mais des soins à la demande, des entretiens en vue d'obtenir les éléments d'un diagnostic infirmier, médical, et une orientation dès que cela est possible. L'aide à l'adhésion aux traitements (VIH, VHC, substitution) passe par le lien de confiance,

le dialogue, l'information et les orientations. Ce travail de patience, ce tissage brin à brin du lien à la personne en difficulté, est le préalable indispensable à toute prise en charge thérapeutique. Il impose de reconnaître l'autre en tant que personne et pour les soignants d'apprendre à négocier. Nous avons tous notre propre vision de la santé, du bien-être, et leur mieux-être n'a pas à nous satisfaire. Nous devons pouvoir accepter un refus des soins qui nous paraissent pourtant justifiés pour pouvoir les reproposez plus tard lorsque la personne y sera disposée.

Nombre d'orientations /actes sanitaires en 2021	
Orientations aux urgences	2
Orientations vers un médecin généraliste	12
Orientations pour une démarche TSO	17
Orientations pour suivi VIH	1
Orientations pour suivi VHC	1
Orientations vers un psychologue / psychiatre	6
Orientations vers un centre dentaire	6
Douches	235
Machines à laver	187

8.3 - L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

En 2021, 3139 actes ont été effectués au niveau de l'accueil, du refuge et du lien social et 3078 actes de Réduction Des Risques liées à l'usage de drogue et à la sexualité ont été effectués.

L'action éducative vise non seulement l'accès aux dispositifs sanitaires et sociaux, mais aussi le maintien des droits et la continuité des soins. L'inscription dans les différents dispositifs par l'accompagnement individualisé nous permet d'approcher cet objectif.

Cet accompagnement individualisé ne concerne pas tous les usagers du lieu mais ceux qui sont dans des situations les plus difficiles : très grande précarité, problématiques multiples et complexes, isolement, problèmes psychiatriques... Pour ces personnes, il ne suffit plus alors d'orienter simplement, de les mettre en contact téléphonique ou d'une rencontre sur place, mais bien d'accompagner la personne au "bon moment" vers la structure adaptée. C'est bien **d'un accompagnement physique** que ces personnes ont besoin.

Nombre d'entretiens spécifiques en 2021

Orientation hébergements (court, moyen et long séjour)	6
Orientation logement autonome et maintien dans le logement	7
115	9
Orientation recherche emploi	1
Orientation maintien dans l'emploi	1

8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage VIH permettent de savoir, en quelques minutes avec une goutte de sang prélevée sur le doigt, si la personne a le VIH.

LES PUBLICS CONCERNES

Les bénéficiaires du :

- C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, usagers de drogues en grande précarité, principalement des Usagers de Drogues par Voie Intraveineuse, UVDI.
- C.S.A.P.A, usagers de drogues en démarche de soins.

C'est un public majoritairement en grande précarité, avec un mode de vie et un rapport à l'hygiène et la santé les rendant vulnérables aux risques infectieux.

LE TERRITOIRE CONCERNE

Particulièrement Nice et l'ouest du département (permanences du bus échanges de seringues à Cannes et Antibes)

LES OBJECTIFS

Les objectifs généraux de nos actions recoupent ceux du cahier des charges, à savoir, permettre aux populations les plus exposées et les plus isolées du système de soins de :

- Faciliter la connaissance de son statut sérologique
- Adapter des stratégies de prévention
- Mettre en œuvre une démarche de soins précoce pour les personnes ayant un résultat positif au TROD.
- Développer plus largement les connaissances des personnes sur les IST et les Hépatites et leur permettre d'accéder aux informations et moyen de réductions des Risques

Les salariés de l'équipe ont été formés aux TROD VIH, VHC du 5 au 7 novembre 2018 les 11,12 et 13 par la Fédération Addiction. Les nouveaux salariés seront formés en 2022.

Si des formations complémentaires sont proposées par l'ARS nous nous engageons à orienter l'ensemble des salariés ayant été formé à réaliser les TROD.

Le coordinateur du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, Guillaume OZENDA, s'assure :

- Que les acteurs soient formés ;
- Que la mise en place de l'action respecte les exigences réglementaires ;
- Que l'assurance qualité est bien mise en œuvre ;
- Que l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies pour un bon déroulement de chaque action.

9. PARTENARIAT, FORMATIONS, STAGIAIRES

9.1 LE PARTENARIAT

Le partenariat revêt différents aspects tant pour promouvoir notre action que pour la connaître. Cette médiation facilite l'orientation et l'accès des usagers aux dispositifs sanitaires et sociaux. Comme cité précédemment, nous sommes en contact régulier avec les acteurs locaux des lieux où sont assurées les permanences. A quoi vient s'ajouter des distributions d'affiches et de plaquettes expliquant notre mission.

A NICE

- C.A.A.R.U.D. lou Passagin
- Médecin du Monde ISN Santé et jeunes
- Hôpital l'Archet, Pasteur
- Ville de Nice
- MUTUALITE FRANCAISE
- EMPP (intervention tous les mardis matin au local de Nice)
- C.S.A.P.A. : Olivetto (intervention tous les vendredis matin au local du C.A.A.R.U.D.) (intervention du C.A.A.R.U.D. au C.S.A.P.A. tous les jeudis matin), Emergence, l'Anpa, AIDES (intervention d'un travailleur social du C.A.A.R.U.D. IMPACTES dans le cadre du Chemsex)
- le SAMU SOCIAL
- COREVIH
- La PASS de Pasteur
- Métropole

A Cannes

- Centre Méthadone « ISOLA BELLA »
- Les pharmacies (10)
- Le CCAS (Accueil de jour)
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (maraudes tous les lundis matin)
- Espace santé jeunes
- PASS Hôpital des Broussailles
- A.S.A.

A Grasse

- Le C.S.A.P.A. La Caravelle
- Les pharmacies (13)
- L'Atelier Santé Ville

A Antibes

- ALC RESO
- Le C.S.A.P.A.
- La Croix-Rouge
- ANPAA
- Pharmacies (8)
- Urgence Sociale (intervention 1 mercredi matin par mois)

9.2 LES FORMATIONS

L'équipe a participé aux formations suivantes :

Fonction	Intitulé	Nb de jours
Equipe	Travail de Rue	1
Équipe	Le rétablissement	2

10. LES PERSPECTIVES C.A.A.R.U.D. OUEST 2022

10.1 GRASSE

- Poursuivre le partenariat avec l'équipe du C.S.A.P.A. ;
- Proposition de leur fournir un matériel adapté aux consommations des patients type Kit base avec une formation associée.
- Prendre contact avec le CCAS afin de proposer des permanences sur la Réduction Des Risques.

10.2 CANNES

- Poursuivre nos permanences ;
- Poursuivre les partenariats avec l'hôpital et le C.S.A.P.A. ;
- Travailler avec la Mairie à la possibilité d'obtenir un emplacement fixe pour le bus.

En ce qui concerne le programme d'échange de seringues sur l'ouest du département, nous allons continuer à développer le partenariat avec les pharmacies.

11. LES PERSPECTIVES DU C.A.A.R.U.D. NICE 2022

- Mise en place de la Plateforme en addictologie
- Recrutement d'un travailleur pair
- Mettre en place des Visites A Domicile, ou en squat.
- Elargissement des activités
- Approfondir le travail de maraude.
- Développer le partenariat avec les services de la Fondation de Nice (HDN, CHRS, ACT, CADA)

12. CONCLUSION GENERALE

L'année 2021 a vu l'activité reprendre au fil des mois. Bien que les règles sanitaires nous aient obligés à restreindre les accueils collectifs (jauge), le lien avec les usagers a été préservé malgré toutes les difficultés liées à la crise de la COVID-19.

L'arrivée de nouveaux salariés (ES, IDE) a également permis d'amener des idées nouvelles et de développer une toute nouvelle dynamique d'équipe, axée sur l'aller-vers et l'intensification des maraudes pour se rendre au contact du public.

Le CAARUD se réinvente en explorant de nouveaux modes d'intervention, tout en préservant les valeurs qui font le socle de ses interventions (accueil inconditionnel, proximité du public, seuil adapté d'exigence).

L'année 2022 sera une année phare avec la création de la plateforme addictologie en centre-ville et le développement de nouvelles actions.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENTE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

